

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt,
de la mer et de la pêche
Inspection générale des affaires maritimes

Arrêté du 20 mai 2025 portant nomination de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes

NOR : TECM2514098A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le décret n° 2008-681 du 9 juillet 2008 relatif à l'inspection générale des affaires maritimes et notamment son article 3,

Sur proposition de l'inspecteur général des affaires maritimes,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

- M. BARADUC Bruno, administrateur général hors classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. CHEVALIER Jean-Michel, administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. COUPU Jean-Marie, administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. COURCOL Laurent, administrateur général hors classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. DUSART Thierry, administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. GOASGUEN Hervé, administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. LAISNE Loïc, administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S) ;
- M. LOISON Erwan, professeur général de 2^e classe de l'enseignement maritime (2S) ;
- M. ROUMEGOU Bruno, administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S).

Article 2

L'inspecteur général des affaires maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Fait le 20 mai 2025.

Agnès PANNIER-RUNACHER